



Face à la mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles, les établissements veulent à tout prix montrer qu'ils prennent le sujet à bras-le-corps. Quitte à monter des « usines à gaz »

## #MeToo #SciencesPorcs

# Les grandes écoles sous la loi de la peur

### Top management

A l'approche du 8 mars, Journée internationale des droits de femmes, les grandes écoles peaufinent leur communication sur « les violences sexistes et sexuelles ». Malgré une année quasi sans étudiants, elles sont submergées par les vagues #MeToo et #SciencesPorcs. Après Sciences Po Paris, les IEP de province sont scrutés par l'Inspection générale de l'éducation. « **Entrer dans une culture de tolérance zéro** » : tel est le message récemment affiché par la nouvelle directrice de Sciences Po, **Bénédicte Durand**.

Marie-Amélie Lombard-Latune

LE MAIL EST AUSSI POLI que comminatoire. Il commence ainsi : « Je suis étudiante à (le nom de l'école) et je me permets de vous écrire concernant la prévention des violences sexistes, sexuelles et LGBTIphobes. » Suivent des paragraphes bien rédigés qui ne sont rien d'autre qu'une demande de comptes à la direction de l'école. Comment remplit-elle son « obligation de prévention » ? Est-elle bien dotée d'une « cellule de veille » ? Si une enquête est diligentée après une agression, est-elle « dirigée par les RH ou une structure externe spécialisée » ? Un « respectueusement » ou moins formel « Merci d'avance » clôt ce courrier type envoyé mi-février par des dizaines d'étudiantes qui avaient suivi le webinar Nous Toutes, le collectif de la militante féministe Caroline De Haas.

Après l'Essec ou l'Edhec, destinataires de ces mails, grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs se demandent désormais qui, parmi elles, sera la prochaine cible de ces « coups de pression » recommandés par Caroline De Haas. « Vous êtes 460 connectés. Si tout le monde envoie un mail demain, ça va secouer ! », s'enthousiasmait-elle en février. Depuis le scandale Duhamel et le #SciencesPorcs, la rue Saint-Guil-laume comme les IEP de province sont en tête de liste, mais tout le monde fait le dos rond. « Le couvercle est soulevé, cela ne va plus s'arrêter », prédit un responsable de l'enseignement supérieur.

« VSS ». Ces dernières années pourtant, HEC, l'Essec ou Polytechnique, pour n'en citer que quelques-unes, ont déployé des plans tous azimuts





► 5 mars 2021 - N°1962

pour montrer qu'elles ne restaient pas inactives face aux violences sexistes et sexuelles - les « VSS » dans le milieu. Pas question de rester les bras croisés face aux dérives. Terminées « la pute du mois » dans *Headache*, le journal des élèves de l'Edhec, et autres « salopes de la promo ». Exit les séances d'effeuillage sur scène lors des week-ends d'intégration. Oubliés les palmarès sexuels affichés urbi et orbi dans les BDE (bureaux des élèves). Retirés les strings-trophées au mur du Foy's, le bar de l'Essec. Le « folklore » sexiste, les traditions

●●● Page 2



KAK



## #MeToo #SciencesPorcs : les grandes écoles sous la loi de la peur

### ●●● Suite de la page 1

machistes, voire la « culture du viol » dénoncée par les féministes, n'ont plus droit de cité sur les campus. Trop de débauche d'alcool dans les soirées, de scandales évités de justesse et de vrais drames. Trop de poussière mise sous le tapis, trop dangereux pour la réputation.

« La prise de conscience a été rapide ; les “grandes gueules” adeptes de blagues graveleuses n'ont plus la cote, elles vont même devenir minoritaires, estime Gérard Majou de La Débutrie, responsable de la vie étudiante à la Conférence des grandes écoles (CGE). Ceux qui sont “cool” sur les campus aujourd'hui, ce sont les étudiants engagés dans la lutte contre le sexisme et les violences. Voir des jeunes femmes prendre de plus en plus de responsabilités dans les associations étudiantes est aussi un bon signal. »

Quelle est aujourd'hui l'ampleur des VSS ? Personne ne le sait vraiment. Le ministère de l'Enseignement supérieur cite l'enquête « Virage » de l'Ined datant de 2015 : 16% des femmes déclarent avoir été victimes d'« un fait de violence de genre » au cours de leurs études, quel que soit le cursus suivi. Selon l'Observatoire étudiant des VSS, c'est une étudiante sur dix qui dit avoir été agressée sexuellement.

Dans le dernier baromètre de la CGE, 21% des répondants ont déclenché en 2020 une enquête disciplinaire pour « agression sexuelle ou comportement sexiste », sans qu'on en connaisse l'issue. Dans tout cela, beaucoup de déclaratif mais aucune étude globale retraçant le devenir des accusations, leur traitement, leur éventuelle suite judiciaire. Un trou noir propice à toutes les extrapolations. « Malgré tout, ces chiffres sont terrifiants, souligne le directeur d'une école d'ingénieurs. Et encore, j'estime n'être au courant que de la moitié de ce qui se passe. »

**Charte.** Examinons le cas de l'Essec. Depuis la mise en place d'une « Charte du respect d'autrui » en 2018, vingt-cinq cas sont remontés aux autorités, dont trois plaintes pour viol en cours d'instruction. L'un aurait été commis

lors d'un week-end d'intégration, l'autre lors d'un week-end organisé par une association étudiante, le dernier à l'occasion d'une soirée en boîte à Paris. Dans les trois affaires, contestées par les agresseurs présumés, le « facteur alcool intervient », dit-on pudiquement. Formation continue comprise, quelque 12 000 élèves sont présents (hors crise sanitaire évidemment) sur les campus de Cergy, de La Défense, Singapour ou Rabat.

L'Essec, comme la quasi-totalité de ses homologues accueillant de futurs managers ou ingénieurs, a déployé une panoplie anti-VSS conséquente. Etudiants, professeurs, intervenants, personnel administratif, tous doivent signer la charte de l'école. Une trentaine de référents ont été formés spécialement à ces questions, une cellule d'écoute compte trois psychologues et trois juristes, des « étudiants ambassadeurs » se transforment en lanceurs d'alerte si des soirées dégénèrent et l'association Consentis arpente le campus les jours de fête, condition pour que le BDE maintienne ces rendez-vous.

Ces soirs-là, la police fait aussi des rondes et les jeunes femmes sont incitées à ne pas rentrer seules chez elles. C'est une professeure de l'école, Viviane de Beaufort, « 33 ans d'Essec », qui, en lien avec la direction, a monté tout ce dispositif : « Quand, dans le sillage de MeToo, les étudiants ont commencé à me parler de ces violences, je suis tombée de ma chaise. On a élaboré tout cela ensemble, on a beaucoup travaillé sur la notion de consentement, sur le fait que les filles n'osent pas dire “non” et que les garçons ne comprennent pas de quoi on les accuse. »

« **Eloignement** ». Tous les établissements affichent aujourd'hui leur intransigeance, « la fin de l'impunité », la volonté de « libérer la parole » au maximum. Pas question de voir sa réputation mondiale égratignée, son rang dans les classements abaissé. Un article sur ces « sexual assaults » parmi les « France's elite universities » dans le magazine *Times Higher Education*, l'un des papes de ces palmarès, leur a





récemment donné des sueurs froides...

Ces derniers jours, le Bureau national des étudiants en école de management a rejoint celui des étudiants ingénieurs et des élèves en architecture pour s'emparer du sujet. « Ils abordent cela avec beaucoup de maturité et de recul. On est clairement en train de changer d'époque. C'est même un véritable électrochoc, brutal mais nécessaire », assure encore Gérard Majou de La Débutrie.

Ce déploiement de moyens atteint-il son objectif ? Là, les réponses deviennent prudentes. « Nous n'arriverons sans doute pas à écartier le 1% des violeurs qui sévit dans toute communauté, souligne Viviane de Beaufort. Nous visons les mains aux fesses, les attitudes graveleuses, les montages photos salaces sur les réseaux sociaux. » Parfois, les directions d'école se transforment en enquêteurs sans savoir très bien où elles mettent les pieds.

Exemple avec une affaire sensible en cours : une jeune femme dénonce un viol commis il y a plus d'un an mais refuse énergiquement de porter plainte. « En souffrance », elle rejette cependant toute aide psychologique. L'étudiant mis en cause assure lui que la relation sexuelle était consentie. Classique parole contre parole que seuls des professionnels de la justice pourraient éventuellement démêler. Depuis des mois, tout le monde s'arrache les cheveux sur ce cas. En dernier recours, l'école, qui n'a pas averti le Parquet, a décidé de missionner une avocate sur le dossier.

La question des « éloignements » est, elle aussi, très délicate. Là encore, les établissements ont élaboré peu ou prou le même dispositif : en cas d'agression, l'auteur présumé ne doit pas pouvoir croiser sa victime. Les emplois du temps respectifs sont décortiqués, des itinéraires compliqués élaborés pour éviter tout contact. A la jeune femme sera demandé où elle déjeune et à quelle soirée elle compte assister. Au jeune homme, s'il n'a pas été expédié sur un autre campus, il sera imposé de se conformer à ces règles strictes.

Tout cela mobilise beaucoup de temps et d'énergie. « Nous ne sommes pas forcément bien armés pour avoir réponse à tout. Empile-t-on les mécanismes ? En fait-on trop ? La réalité, ce sont les violences et les harcèlements », répond Laurent Champany, directeur général de l'Ecole nationale supérieure d'arts et mé-

tiers et vice-président de la CGE.

**Poudre aux yeux.** Face à la vague MeToo, les grandes écoles ont toutes voulu montrer qu'elles prenaient le sujet à bras-le-corps. Au risque de monter des usines à gaz ? D'afficher des plans détaillés mais aussi de brasser beaucoup d'air ? Un responsable venu du monde anglo-saxon interroge : « Elles ont tellement peur de paraître à la traîne qu'elles foncent, mais pas sûr que cela soit dans la bonne direction. J'ai connu cela en Amérique du Nord dans les années 1990. Il fallait imaginer des dispositifs dans tous les sens, écouter LA victime et diaboliser son potentiel agresseur... Cela ressemble parfois à de la poudre aux yeux alors que, pour être efficace, la seule chose qui compte, c'est de travailler ces sujets avec les étudiants, pas dans les étages de la direction. »

Craignant désormais d'être rattrapés par #SciencesPorcs, les établissements se regardent en chiens de faïence, tétanisés à l'idée du moindre scandale. D'où les craintes que déclenchent les mails signés par les émules de Caroline De Haas. Ou les cauchemars que suscitent les accusations d'un pigiste de Mediapart, Iban Raïs, auteur il y a un an d'un long article intitulé *Humiliations sexuelles, homophobie, sexisme : voyage au sein des grandes écoles de commerce françaises*, qui publie bientôt un livre sur le sujet. Dans la partie « conseils pour la médiatisation » de son webinar, la féministe lance d'ailleurs : « Appelez Mediapart ! » Suit l'adresse mail de la « gender editor » du site.


Même si, les responsables l'affirment, les jeunes « sont peu politisés », les arrière-pensées sont aussi présentes sur les campus. Les attaques contre ces « usines à reproduction des élites » jamais bien loin. Le « trio de tête » - Sciences Po, HEC et Polytechnique - est un bouc émissaire tout trouvé. « L'intersectionnalité des luttes » peut aussi être appelée à la rescousse, les néoféministes rejoignant décolonialistes et indigénistes. L'an dernier, 514 étudiantes ou diplômées signaient une tribune dans Libération, appelant à « un réveil collectif sur les cultures malsaines, racistes et sexistes des grandes écoles de commerce » et affirmant y « percevoir les rouages d'un système d'assimilation oppressif, sexiste et dangereux ».





**Zizanie.** Aux Etats-Unis, la lutte contre « la culture du viol » n'en finit pas de semer la zizanie sur les campus. Au nom du « Title IX », amendement datant de 1972 et réactivé ces dernières années, toute une bureaucratie s'est installée dans les universités, diligentant des enquêtes et initiant des procès. Le nombre de ces « administrateurs » zélés y est devenu pléthorique et les coûts des procédures, souvent abusives, vertigineux. Lorsqu'elles sont visées par une enquête du Bureau des droits civiques du ministère de l'Education, les facultés peuvent déboursier jusqu'à 350 000 dollars pour y répondre.

Des enseignants, plus tard réhabilités, ont entre-temps perdu leur poste, des étudiants, faussement accusés, attendent des dommages et intérêts pour toute consolation. Dans son livre choc *Le Sexe polémique* (Liber, septembre 2019), Laure Kipnis, professeure à Northwestern et féministe, dressait ce constat : « Des tribunaux étranges et arbitraires sont en train de fleurir partout, privant les étudiants et les professeurs de leurs droits [...], les traînant dans la boue au seul but de donner l'illusion que le monde universitaire se mobilise contre les agressions sexuelles. »

@malombard 

***Tous les établissements affichent aujourd'hui leur intransigeance, « la fin de l'impunité », la volonté de « libérer la parole » au maximum. Pas question de voir sa réputation mondiale égratignée, son rang dans les classements abaissé***

***Même si les jeunes « sont peu politisés », les arrière-pensées sont aussi présentes sur les campus. Les attaques contre ces « usines à reproduction des élites » jamais bien loin***





SIPA PRESS

Ces dernières années, HEC, l'Essec ou Polytechnique, notamment, ont déployé des plans tous azimuts pour montrer qu'elles ne restaient pas inactives face aux violences sexistes et sexuelles subies par leurs **étudiants**.

